

Offre de cocréation d'un collectif de travail

Quoi ?

Nous n'offrons pas un emploi mais un cadre pour travailler à plusieurs sur la mise en œuvre d'un projet d'entreprise commun.

Ce futur collectif a pour nom de code "**Coop Studio**". Ce nom évoque un lieu où on conçoit et réalise des dispositifs de coopération.

Son objet sera de fournir des services à des organisations porteuses de valeurs, qui veulent évoluer vers un fonctionnement davantage basé sur le dialogue et la coopération.

Pour qui ?

- Des professionnel.le.s expérimenté.e.s qui veulent travailler dans une équipe pluridisciplinaire et bâtir une offre de services commune pour leurs clients ;
- Des personnes qui sont prêtes à jouer le jeu du dialogue, de la coopération et du partage des responsabilités avec leurs collègues ;
- Des personnes qui acceptent aussi d'être en apprentissage continu, tant sur le plan professionnel que sur celui des relations humaines ;
- Des profils variés :
 - Des intervenant.e.s ayant une expertise dans un sujet en lien avec les enjeux de la coopération dans le monde du travail - dans des activités telles que : la formation professionnelle, le conseil, la facilitation, la médiation, le coaching, l'intervention artistique, l'Analyse des Pratiques Professionnelles...
 - Et/ou des entrepreneur-euses avec de la polyvalence sur plusieurs fonctions support telles que la gestion financière, le marketing et la vente, la communication, la fonction employeur, les sujets juridiques et RH, la recherche de financements... et qui ont envie de partager leurs compétences au sein du collectif.
- Et plus globalement, des personnes qui ont lu "l'appel à venir cocréer Coop Studio" ci-dessous et qui ont à la fois la motivation et la disponibilité pour s'engager dans cette aventure en 2026.

Où ?

En Bourgogne Franche Comté.

Parce que c'est là que nous vivons. Et avant de penser à essaimer dans toute la galaxie, nous avons envie : 1) de développer un ancrage régional 2) de bénéficier de l'émulation permise par des liens de travail réguliers.

Dans un premier temps, il n'y aura pas de locaux pour alléger les frais : l'organisation sera basée sur le télétravail et des temps de réunion réguliers en visioconférence, ainsi que des journées d'équipe en salle. Nous pourrons notamment nous rencontrer à Nuits-Saint-Georges (entre Dijon et Beaune), au siège de l'Institut de Santé Sociale, l'association qui est à l'origine de ce projet. Lire l'appel pour en savoir plus !

Appel à venir cocréer *Coop Studio*

Fleur Mathet et Thomas Marshall - 21 avril 2026

Coop Studio ?

Coop Studio est un projet d'entreprise collective pour insuffler une nouvelle dimension au DIALOGUE et à la COOPÉRATION dans les organisations porteuses de valeurs en Bourgogne Franche Comté.

Un peu de contexte

Un constat : la coopération n'a rien d'évident dans le monde du travail dont le fonctionnement est structuré par des liens de subordination, des normes individualistes intégrées dès l'enfance, ou encore par la concurrence économique.

Cependant, sans une coopération robuste et créative, les grands défis de notre époque paraissent écrasants : la santé et le bien-être au travail, l'écologie, les transformations de l'économie, le soin aux plus vulnérables, la justice sociale, la démocratie, etc.

La coopération est une clé pour :

- sortir de l'impuissance aussi bien que de l'engagement sacrificiel,
- et parvenir à œuvrer dans une cohérence entre les moyens et les finalités.

Coopérer permet de faire émerger une puissance d'agir à des échelles plus grandes. Si nous n'y arrivons pas chacun "à notre petit niveau", alors peut-être avons-nous besoin d'apprendre à jouer plus collectif ?

Nous sommes nombreux et nombreuses à avoir perçu cet enjeu et à nous être engagé-e-s dans des formations pour acquérir de nouveaux outils et de nouvelles postures... jusqu'à vouloir en faire une activité professionnelle : facilitation, coaching, médiation, formation, conseil, etc.

Avec le paradoxe bien souvent de travailler seuls ¹. Et donc de devoir nous occuper de ce qui n'est pas notre cœur de métier – en particulier le marketing et la communication – ce qui nous fait vivre une logique de compétition, à l'inverse de nos aspirations !!

Fleur est psychopraticienne ACP² de formation. Elle intervient dans les organisations en tant que formatrice, facilitatrice, consultante, médiatrice, et en Analyse des Pratiques Professionnelles. Elle est une experte des relations humaines et de la transformation humaine par l'écoute, l'attention au corps et l'expression artistique. Elle est également facilitatrice Prosocial, une approche de la coopération qui est holistique et validée scientifiquement.

Thomas est docteur en sciences de la communication. Il est un expert de la gouvernance participative des organisations. Il intervient en tant que formateur, superviseur, et depuis peu, consultant. Il a approfondi depuis une quinzaine d'années la puissance et la finesse de la méthode sociocratique, qu'il pratique également avec ses pairs au sein du Centre Français de Sociocratie et de Sociocracy For All Network. Il a

1 Que ce soit en auto-entrepreneur, société ou entrepreneur salarié dans une CAE. Travailler seul est une solution choisie, mais qui peut nous priver d'une dimension collective nourrissante.

2 *Approche Centrée sur la Personne*, issue du travail du psychologue américain Carl Rogers.

notamment réalisé la révision de la traduction en français de leur manuel : *Chaque voix compte* (2024).

Ensemble, nous avons créé puis dirigé une école démocratique pendant 6 ans à Dijon. Puis nous avons créé l'Institut de Santé Sociale. Après plusieurs années d'explorations, nous venons de redéfinir la finalité de cette association :

Notre vision :

La société française a basculé vers une culture où la coopération, la non-violence et la recherche d'un équilibre avec la biosphère guident les choix collectifs.

Notre mission :

Faire de la santé sociale un objectif transversal pour les groupes et les organisations, ce qui constitue un catalyseur puissant de la transformation de la société.

Où en sommes-nous ?

Notre travail de ces dernières années dans le cadre de l'Institut de Santé Sociale nous a permis de tester avec satisfaction différents types d'interventions auprès d'organisations diverses.

Ayant conscience de nos lacunes en matière de démarche commerciale et de communication, nous avons décidé d'investir une partie de nos recettes pour salarier une coordinatrice du développement de l'association. Depuis décembre 2025, nous travaillons avec Nelly Degeorge. Ce qui nous a permis de publier tout récemment la base d'un [site web](#). Nous sommes aussi accompagnés par le DLA sur le modèle économique et le marketing.

En 2025, avec l'appui du Conseil d'Administration de l'association, nous avons choisi de nous engager dans une voie de développement peu connue mais optimale sur le plan fiscal :

- développer au sein de l'Institut de Santé Sociale des activités non-lucratives au service de notre mission associative d'intérêt général,
- et créer une filiale de l'association pour porter le développement des activités de prestation de services à destination des organisations : Coop Studio.

Nous avons mesuré les coûts nécessaires pour la création de cette filiale avec l'accompagnement de juristes, ainsi que l'énergie à mobiliser pour créer et développer une entreprise... Nous avons alors perçu un décalage entre ce projet entrepreneurial basé sur des aspirations, des réflexions, et nos ressources présentes (énergie, compétences, argent...).

Nous en avons tiré la conclusion qu'il était préférable de faire de Coop Studio une aventure collective dès sa phase de création - en coopérant avec d'autres professionnels qui cherchent à œuvrer dans le même sens. Notre objectif est de nous dynamiser mutuellement grâce à l'émulation entre des personnes différentes ayant des talents et des compétences complémentaires.

Et en passant, faisons mentir l'adage que les cordonniers sont les plus mal chaussés !

Ce que nous voulons accomplir

Vous vous demandez peut-être pourquoi vouloir créer une nouvelle structure alors qu'il existe déjà plusieurs organisations en France qui offrent des services autour de la coopération et des outils du « faire ensemble » ?

Parce que nous ne nous reconnaissons pas complètement dans les entreprises existantes et que nous croyons qu'il y a de la place pour une diversité de propositions ayant chacune leur propre couleur. Nous voulons donc élargir les possibilités de choix pour les organisations, et nous adresser à de futurs clients qui seront en résonance avec la singularité de Coop Studio. Nous cherchons aussi à développer des services de proximité, en priorité pour des organisations de Bourgogne Franche Comté.

Avec Coop Studio, nous voulons :

- **Développer une offre de services professionnels complète** pour répondre aux besoins relatifs à la coopération dans le monde du travail, que ce soit sur des problématiques de bien-être au travail, relationnelles, organisationnelles, de RH, d'innovation, de gouvernance, de stratégie, de modèle économique...
 - Parce que tout se tient quand il est question de « facteur humain ».
 - Parce qu'on ne peut pas savoir à l'avance de quoi une organisation aura besoin.
 - Parce que les interventions réussies sont en phase avec les priorités et le rythme d'évolution de chaque organisation, en apportant les compétences adaptées au bon moment.

- **Élargir la perspective au-delà des seules compétences et postures individuelles** pour accompagner des transformations systémiques dans les organisations et faire émerger des dispositifs portés collectivement, qui nourrissent une culture de coopération robuste et pérenne.
 - Parce que l'enjeu de la coopération s'inscrit pour nous dans la perspective d'un profond changement sociétal - et non dans celle de l'optimisation de la performance à court terme.
 - Parce que faire porter sur les épaules des seuls individus la responsabilité d'améliorer les situations collectives, en leur proposant du développement personnel et/ou professionnel déconnecté de la compréhension des dysfonctionnements systémiques à l'œuvre, est une injonction toxique.

- **Donner de la profondeur à l'enjeu de la facilitation de la coopération**, au-delà du catalogue des nouveaux outils, en reconnaissant que ce type de transformation nous confronte - en tant qu'êtres humains - à notre vulnérabilité sur des sujets tels que le conflit et la violence, le pouvoir, l'argent ou encore l'influence des traumas.
 - Parce que c'est justement le déni collectif autour de la vulnérabilité qui est le principal frein à une authentique coopération.
 - Parce que nous voulons soutenir des transformations saines et ancrées dans la réalité des collectifs plutôt que dans des idéologies (managériales, spirituelles, thérapeutiques, politiques...).

- Parce que nous sommes lucides sur le fait que nous avons chacun-e des angles morts, des zones d'ombre, et qu'il est de notre responsabilité éthique en tant qu'intervenant-e-s de nous en occuper.

Nous faisons le choix pour commencer de **nous concentrer sur le monde du travail**, bien qu'il y ait également des besoins de coopération dans d'autres espaces de la société :

- pour avoir un focus commun et une image claire ;
- parce que le travail est un espace dans lequel nous passons une grande partie de nos vies et qui a donc un impact sur toute la société ;
- parce que les enjeux concrets auxquels sont confrontés les collectifs de travail peuvent être assez forts pour qu'ils décident de s'engager dans des transformations longues et d'y allouer des ressources (argent, temps) ;
- parce que cela n'empêche pas, par ailleurs, de répondre ponctuellement à des demandes d'autres types de collectifs et d'étendre notre clientèle à l'avenir.

Comment nous avons envie de le faire

Responsabilité partagée - Pour y parvenir, nous souhaitons constituer dans un premier temps une équipe de cofondateurs-trices qui pourront cocréer cette entreprise avec nous. Les enjeux de cette première étape sont :

- d'apprendre à travailler ensemble et de définir pour cela une culture commune ;
- de définir un projet d'entreprise complet, à partir des intentions de départ que nous partageons ici ;
- de rassembler les conditions propices à une création réussie.

Cette phase de cocréation est donc un projet de l'Institut de Santé Sociale, dont vous deviendrez membre actif-active. Ce travail préparatoire sera réalisé bénévolement par cette équipe, avec l'appui de professionnels extérieurs spécialisés. Par exemple, l'association a déjà fait appel à une avocate pour étudier les conditions fiscales et juridiques du projet.

Propriété commune - Coop Studio ne sera pas juste un groupement pour faire du business à plusieurs en mutualisant certains services (un GIE serait suffisant pour cela). Il s'agit d'un projet entrepreneurial aligné avec une mission plus large, portée par l'Institut de Santé Sociale - et qui s'appuie sur des activités déjà testées dans le cadre de cette association. Par conséquent, nous ne voulons pas que cette entreprise soit la propriété de ses fondateurs, à titre individuel, comme ce serait le cas avec une coopérative (Scop). Or, dans le droit actuel, une société appartient nécessairement à quelqu'un. Pour que Coop Studio soit une propriété commune nourrie de diverses contributions et qui ne puisse jamais être rachetée à l'avenir par un investisseur, il y a une solution : que l'Institut de Santé Sociale en soit l'unique associé. Ainsi, nous aurons l'assurance que Coop Studio restera dans la durée « une œuvre commune » - critère essentiel à nos yeux pour définir la coopération.³

3 Nous nous appuyons sur la définition du terme « coopération » dans le dictionnaire Le Robert. Cet enjeu est discuté dans notre livre blanc *Coopérer : pourquoi est-ce si difficile ?*

Financement partagé - Les investissements décidés pour la création de Coop Studio pourront être financés via l'Institut, sous la forme de contrats d'apports avec droit de reprise (un dispositif propre au droit des associations).

L'apport avec droit de reprise permet de mettre en commun des ressources (financières ou en nature) sous une forme non spéculative : les remboursements de ces apports ne comprennent pas de taux d'intérêt ni de valorisation financière (comme cela peut être le cas lors de la revente d'actions ou de parts sociales d'une société). Ces apports pourront être remboursés progressivement par le biais d'une partie des bénéfices de Coop Studio, reversés à l'association. Sur la durée, Coop Studio pourra être une source de financement pour des activités non-lucratives portées par l'association en faveur de la santé sociale.

Gouvernance participative – Ce montage juridique et financier entre l'association et la filiale permettra de protéger statutairement cette entreprise de tout rapport de pouvoir déséquilibré et de garantir son alignement sur sa mission au service du bien commun. Nous voulons à ce titre que Coop Studio soit une entreprise inspirante, qui montre une nouvelle voie pour aller au-delà de la logique capitaliste de propriété, en complément des formes déjà existantes dans l'Économie Sociale et Solidaire.

En cohérence avec le fonctionnement de l'Institut, nous voulons que la société Coop Studio ait une gouvernance authentiquement participative : utiliser la méthode sociocratique permettra d'associer toutes ses parties prenantes aux décisions, sans perdre de vue les enjeux plus larges portés par l'association.

A toutes ces échelles, ce sera le principe d'équivalence qui s'appliquera pour remplacer le « pouvoir sur » par le « pouvoir avec ». Ainsi nous mettrons en pratique une alternative viable au pouvoir de subordination employeur / employé, favorisant l'expression du leadership tout en veillant au respect des limites de chacun-e.

En résumé

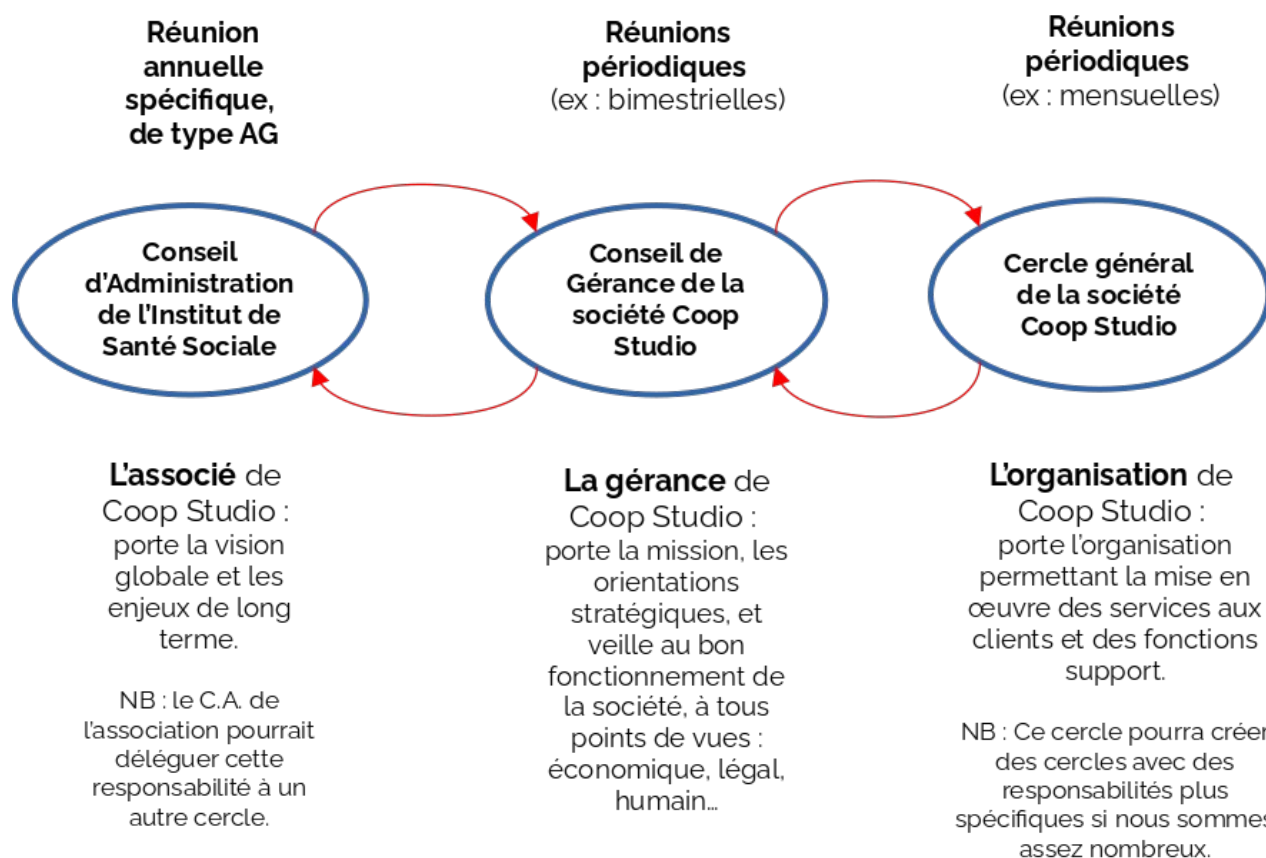
Nous proposons ci-dessous un schéma de synthèse qui représente comment nous imaginons les différentes instances de décision impliquées dans le devenir de Coop Studio.

Leur disposition horizontale vise à symboliser le principe d'équivalence qui régit leurs liens. Grâce aux règles sociocratiques, ces instances de décision sont articulées de façon à pouvoir s'influencer mutuellement dans le respect du consentement de toutes les parties prenantes.

Et à la fois, l'équivalence ne signifie pas que tout le monde pourrait décider de tout – comme dans un collectif qui prendrait toutes ses décisions en assemblée plénière. Dans ce cadre, un vote permet l'égalité (1 personne = 1 voix) mais pas l'équivalence, car une majorité peut imposer sa volonté à des minorités, même si elles sont porteuses d'arguments contraires pertinents.

Ces 3 niveaux correspondent à une décentralisation des décisions, et donnent le choix du type de responsabilités collectives auxquelles chacun-e souhaite participer au service du projet commun – sans dominer ni être dominé-e.

Projet de gouvernance sociocratique pour Coop Studio



Les prochaines étapes pour cocréer

1. Nous vous rencontrons, faisons connaissance, échangeons sur le projet.
2. Vous présentez votre demande pour devenir membre actif-active de l'Institut de Santé Sociale et rejoindre le collectif porteur du projet Coop Studio.
3. Lorsqu'un groupe suffisant est réuni (en nombre et diversité de profils, compétences), nous lançons le travail collectif, posons les bases d'un travail en équipe coopératif et nous nous répartissons les rôles et tâches.
4. Au fur et à mesure, nous apprenons à mieux nous connaître et identifions les besoins d'apprentissage. Nous mettons en place de la coformation au sein du collectif ou bien allons nous former de façon individuelle sur des compétences qui nous manquent.
5. Nous rassemblons le financement nécessaire à la création de la société et au lancement de ses activités (outils de communication...).
6. Coop Studio devient une réalité et facture ses premières prestations. Bravo !

Pour en savoir plus sur nous, vous pouvez consulter nos profils sur LinkedIn : [Thomas](#) [Fleur](#) ainsi que le site internet de [Fleur](#) ou encore celui de l'[Institut de Santé Sociale](#)

Pour candidater

Merci de nous écrire à l'adresse : [**filiale@institut-sante-sociale.fr**](mailto:filiale@institut-sante-sociale.fr)
Thomas ou Fleur vous répondront.

- Posez-nous vos questions si vous avez besoin de clarifications avant de candidater (ou pas).
- Envoyez-nous votre CV.
- Dites-nous en quoi vous vous retrouvez dans l'offre résumée en première page (quoi / pour qui / où).
- Dites-nous ce qui vous plaît et ce qui ne vous plaît pas à la lecture de l'appel (pages 2 à 7) : ce sera un point de départ pour faire connaissance.

A bientôt !



Institut
de Santé
Sociale